



## ÉCOLE DU CAMPANILE

### CONSEIL D'ETABLISSEMENT

#### Procès-verbal de la rencontre du 13 novembre 2023

#### Étaient présents :

- Mme Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- M. Christian Pleau DG du centre de service scolaire des Découvreurs
- M. Eric Garon, parent d'élève
- Mme Laurence Mercier-Méthé, parent d'élève
- Mme Christine Foy, parent d'élève
- M. X, parent d'élève
- Mme Jessica Dorval, aide à la direction
- Mme Marie-Christine Nolet, présidente et représentante des parents
- Mme Laurence Guérard, vice-présidente et représentante des parents
- M. François Monnou, représentant des parents
- Mme Lauraine Grégoire, représentante des professionnels de l'école
- Mme Hanen Ben Khalifa, représentante des parents
- Mme Maxine Dandois-Fafard, représentante substitut des parents
- Mme Lautie Cenadin, représentante substitut des parents
- Mme Sandy Bolduc, représentante du personnel enseignant
- Mme Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- Mme Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- Mme Rawia Fredj, représentante du service de garde
- Mme Catherine Raymond, secrétaire

#### VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Valérie Gauthier constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### PROPOSITION PRINCIPALE

##### **Résolution CE 23/224-**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Caroline Côté, **APPUYÉE PAR** Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

#### 1.VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

## **3. INTERVENTION DE M. PLEAU, DG CSSDD**

## **INTERVENTION DU PUBLIC**

*4.1. Intervention de M. Éric Garon*

*4.2. Période de questions*

## **5. ADOPTION ET SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX JUIN, AOUT ET OCTOBRE**

## **6. ADOPTION**

*6.1. Budget 2023-2024*

*6.1.1 Budget de l'école*

*6.1.2 Budget du service de garde*

*6.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation*

*6.3 Projet éducatif 2023-2028*

## **7. APPROBATION**

*7.1. Planification éducation à la sexualité*

*7.2. Planification COSP*

*7.3. Voyage à Ottawa des 6e année*

*7.4. Campagne de financement*

*7.5. Horaire du 22 décembre*

## **8. Consultation**

*8.1. Critères d'inscription*

## **9. Pause**

## **10. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

*10.1. De la présidente*

*10.2. De la représentante du comité de parents*

*10.3. Des représentants des membres du personnel*

*10.4. De la trésorière*

*10.5. De la directrice*

## **11. DIVERS**

*11.1 Tutorat et soutien pédagogique*

*11.2 Projet de sécurité routière*

*11.3 Agrandissement de l'école*

*11.4 Bavard*

*11.5 Rencontre de décembre*

## **INTERVENTION DE M. CHRISTIAN PLEAU, DG CSSDD**

### **INTERVENTION DE M. CHRISTIAN PLEAU, DG CSSDD**

**(Voir, en annexe) document présenté par M. Pleau)**

M. Pleau se dit lui aussi préoccupé par l'augmentation de la clientèle. Il est heureux de savoir que le chantier commencera cette année. Le constructeur pense être capable de livrer pour la rentrée scolaire 2025. Mme Aubin viendra d'ailleurs parler au CE pour présenter le projet lors d'une prochaine rencontre.

Le centre de services scolaire est conscient de l'augmentation de la clientèle. Il n'est pas capable de prévoir l'augmentation de la clientèle puisqu'elle ne suit pas les prévisions du ministère. Cela préoccupe autant le centre de services scolaire que les parents. Un tableau des prévisions du ministère est présenté par M. Pleau. Pour cette raison, le CSSDD a fait la demande d'une autre école primaire et une autre école secondaire.

Normalement, le CSSDD doit transférer entre 0 et 9 élèves d'école par année.

L'an dernier, une vingtaine d'enfants ont été transférés avant la rentrée. On priorise la formation de classes multi-niveaux avant de devoir faire ces transferts.

L'an dernier, 112 enfants sont arrivés en cours d'année et n'ont pu s'inscrire à leur école de quartier, faute de place.

Cette année, 98 enfants ont déjà été relocalisés à la suite d'une inscription tardive. Il reste pourtant 8 mois d'école.

Le ministère suggère entre autres la distance comme critère lors des transferts pour faciliter l'organisation du transport scolaire. Au centre de services, on priorise l'aire de desserte, la fratrie et finalement, la distance. Le CSSDD se repositionnera sur l'ordre de ces priorités en janvier. Plus on s'éloigne du critère de distance et plus c'est compliqué pour le centre de services scolaire parce qu'il faut fournir le transport lorsqu'un enfant ne va pas à son école de quartier. Comme il y a pénurie de chauffeurs, il est difficile d'offrir ce service à un plus grand nombre d'enfants.

### **INTERVENTION DU PUBLIC**

#### *4.1. Intervention de M. Éric Garon*

*(Voir présentation mise en annexe)*

M. Garon se demande et demande à M. Pleau si le critère de distance est équitable pour toutes les écoles de notre CSS.

Il se demande aussi s'il serait possible d'augmenter temporairement le ratio d'élèves dans les classes en y ajoutant une éducatrice du service de garde à temps plein.

M. Garon propose que le CSS prenne dans son conseil d'administration 2 employés de la ville de Québec qui pourraient informer l'organisation sur les futures constructions qui se feront dans notre secteur. Pour lui, il serait temps que le CSS et la ville arriment leurs constructions.

Finalement, il se demande si l'appel fait aux parents dont l'enfant doit être changé d'école peut être fait par quelqu'un du CSS plutôt que par la direction de l'école. Cette personne serait plus en mesure d'informer les parents au sujet des places dans les autres écoles du CSS et du futur lieu où leur enfant serait transféré.

#### *4.2. Période de questions*

Un parent demande si M. Pleau a des solutions concrètes pour les parents de l'école d'ici la construction de l'agrandissement. Il n'en a pas pour le moment mais il se montre ouvert à réfléchir à de nouvelles idées.

Madame Valérie revient sur le projet d'aide de classe. La demande a été faite deux fois par l'école dans les deux dernières années et elles furent refusées. Dans le cas de l'arrivée d'aide de classe, le ratio devrait rester le même à moins d'une entente avec le syndicat.

## **ADOPTION ET SUIVIS AU PROCES-VERBAL DES RENCONTRES DE JUIN, AOÛT ET 2 OCTOBRE**

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **Résolution CE 23/24-**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Laurence Guérard, **APPUYÉE PAR** Mme Marie-Christine Nolet, le conseil d'établissement adopte les procès-verbaux des rencontres de juin, d'août et d'octobre 2023.

### **ADOPTION**

#### *6.1. Budget 2023-2024*

##### *6.1.1 Budget de l'école (Voir document mis en annexe)*

Madame Valérie Gauthier nous présente le budget initial de l'école pour l'année 2023-2024. Madame Gauthier explique les trois catégories de revenus de l'école :

Allocations de base (catégorie 100) : Cette année les allocations de base s'élèvent à 84 210 \$. Il y a une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente.

Allocations complémentaires (catégorie 101) : Ces allocations s'élèvent à 177 006 \$ dont un peu plus de 2000\$ de trop pour le soutien aux élèves. Ce montant sera pris dans d'autres postes budgétaires éventuellement. Ces allocations sont en baisse de 16 % par rapport à l'année précédente à cause de certaines mesures qui ont été retirées.

Autres allocations : Ces allocations comprennent le perfectionnement enseignant, les livres de bibliothèque et les investissements (budget MAO). Ces allocations s'élèvent à 36 613\$.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE 23/22-10**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Sandy Bolduc, **APPUYÉE PAR** Mme Lauraine Grégoire, le conseil d'établissement adopte le budget de l'école du Campanile pour l'année 2023-2024

*6.1.2 Budget du service de garde*  
(Voir document mis en annexe())

Madame Rawia Fredj nous présente les prévisions pour le budget du service de garde pour l'année 2023-2024. Elle nous informe que le total des revenus provenant du MEQ et des frais de garde payés par les parents s'élève à 711 175\$. Ces revenus servent essentiellement à couvrir les frais liés aux salaires et aux contributions de l'employeur, les frais de la fourniture et de l'alimentation, la quote-part ainsi que le service collectif ou autres dépenses.

Le service de garde est financé principalement par les allocations provenant du ministères (les élèves déclarés réguliers et les journées pédagogiques) et des frais de garde payés par les parents. Cette année, nous avons déclarés 177 élèves réguliers de 3 à 5 jours, 7 élèves réguliers 2 jours et 6 élèves réguliers un jour. Nous prévoyons alors avoir 322 719 \$ comme subventions et 388 456 \$ comme fais de garde. On constate une augmentation de 5003\$ dans les revenus cette année par rapport à l'an dernier qui s'explique par l'augmentation du nombre d'élèves inscrits.

Ces revenus seront dépensés dans les salaires (582 902\$), les fournitures nécessaires au fonctionnement service de garde (12 000\$), la Quote-Part (79 126\$), le service collectif (32 647\$) ainsi que d'autres dépenses qui couvriront les frais de perfectionnement et les activités spéciales.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE 24/23-**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Maryse Lambert **APPUYÉE PAR** Mme Laurence Grégoire le conseil d'établissement adopte le budget du service de garde de l'école du Campanile pour l'année 2022-2023.

*6.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation*

Madame Valérie Gauthier nous informe que le plan sera révisé quand les nouvelles règles du ministère seront données. Nous remettons donc ce point au moment où ce sera fait.

### *6.3 Projet éducatif 2023-2028*

*(Voir 2 documents mis en annexe)*

Présentation par Madame Valérie du nouveau projet éducatif de l'école et d'un tableau sur les enjeux, les orientations et les objectifs de l'école.

Madame Lauraine Grégoire fait cette proposition :

Il est important d'intégrer les mots « basés sur les données probantes » à chaque fois que nous parlons de nos choix de pratiques.

Les membres de CE prendrons connaissance de ces documents dans les prochains jours et le nouveau projet éducatif sera approuvé en décembre.

## **7. APPROBATION**

### *7.1. Planification éducation à la sexualité (Voir document mis en annexe)*

Madame Valérie Gauthier nous présente la planification annuelle du contenu en éducation à la sexualité. Elle souligne que les enseignantes peuvent être accompagnées de la TES école. Il est possible de faire venir une travailleuse sociale. Les enseignantes de 6<sup>e</sup> année ont fait venir un médecin l'an dernier et aimeraient le refaire cette année.

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **Résolution CE 23/22-14**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Maryse Lambert **APPUYÉE PAR** Mme Caroline Côté, le conseil d'établissement approuve la planification annuelle du contenu en éducation à la sexualité.

### *7.2. Planification COSP*

Présentation du programme COSP, destiné aux élèves du troisième cycle.

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **Résolution CE 23/22-15**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Maryse Lambert **APPUYÉE PAR** Mme Laurence Guérard, le conseil d'établissement approuve la planification des COSP.

### *7.3. Voyage à Ottawa des 6e année*

Les enseignantes de 6<sup>e</sup> année souhaitent revivre un voyage d'immersion à la fin de l'année pour solidifier les connaissances des élèves en anglais. Elles sont en train de planifier le tout

avec une nouvelle agence de voyage. Ce voyage se fera probablement les 12 et 13 juin et se déroulera entièrement en anglais. Cette année, l'école organisera le voyage plutôt que de passer par une agence. L'horaire détaillé n'est pas finalisé mais le coût estimé est d'environ 330\$ par enfant pour deux jours.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE 23/22-17**

**SUR PROPOSITON DE M. François Monnou APPUYÉE PAR Mme Sandy Bolduc** le conseil d'établissement approuve le voyage à Ottawa.

#### *7.4 Campagnes de financement*

Pour financer une partie des frais de la classe-neige et du voyage à Ottawa, les enseignantes de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année offrent la possibilité aux élèves de vendre du chocolat (Lamontagne).

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE 23/22-18**

**SUR PROPOSITON DE Mme Sandy Bolduc APPUYÉE PAR Mme Lauraine Grégoire**, le conseil d'établissement approuve la campagne de financement.

#### *7.5. Horaire du 22 décembre*

Nous envisageons faire un horaire continu pour cette dernière journée de classe 2023, mais préalablement, nous aimerions sonder les éducatrices de garde afin de s'assurer que ce choix fait aussi leur bonheur.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE 23/22-18**

**SUR PROPOSITON DE Mme Maryse Lambert APPUYÉE PAR Mme Laurence Guérard**, le conseil d'établissement approuve l'horaire du 22 décembre.

De plus, il est proposé que pour ce 22 décembre, nous fermions l'école 45 minutes plus tôt pour reconnaître le travail des éducatrices du service de garde. Cette fermeture hâtive n'affecterait pas leur salaire.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE 23/22-18**

**SUR PROPOSITON DE Mme Hanen Ben Khalifa APPUYÉE PAR M. François Monnou**, le conseil d'établissement approuve la fermeture de l'école 45 minutes plus tôt lors du 22 décembre, soit à 17h.

## **8. Consultation**

### *8.1. Critères d'inscription*

*La présidente propose que l'on réfléchisse à nos critères et que nous en reparlions le mois prochain.*

## **9. PAUSE**

## **10. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### *10.3. Des représentants des membres du personnel*

Le personnel enseignant se concentre actuellement sur l'évaluation, la production des bulletins et les rencontres de parents.

Les parents seront bientôt invités pour les rencontres d'étape. Le conseil étudiant est formé et il réfléchit à l'organisation de la fête de Noël. Une serre hydroponique est maintenant installée à la bibliothèque de l'école.

Madame Rawia nous informe que :

Le 28 octobre dernier, les élèves du SDG ont participé à des activités spéciales pour l'Halloween : récolte de bonbons, déguisement, collation spéciale, fête au gymnase, ateliers de maquillage.

Lors des journées pédagogiques du 17 et 18 novembre prochain, les élèves iront en sortie dans un centre d'amusement et participeront à des activités de préparation du marché de Noël.

### *10.5. De la directrice*

- Des rencontres d'étape sont en cours en ce moment pour faire les portraits des groupes. Les besoins sont grands. Nous trouverons des solutions adaptés aux besoins des enfants.



## **11.DIVERS**

### *11.1 Tutorat et soutien pédagogique*

Reporté à la prochaine rencontre

### *11.2 Projet de sécurité routière*

La ville nous autorise à faire ce projet plus tard dans l'année.

### *11.3 Agrandissement de l'école*

Le contrat sera signé sous peu. La planification des étapes des travaux sera faite conjointement avec le constructeur et le CSSDD dans les prochaines semaines. Un nouveau stationnement temporaire sera fait devant l'école en avril et y demeurera pour la durée des travaux.

### *11.4 Bavard*

Il sera nommé dans le bavard que le DG du CSSDD est venu rencontrer le CE et que certains parents de l'école sont aussi venus pour lui présenter leurs préoccupations et propositions de solution.

### *11.5 Rencontre de décembre*

Pour la prochaine rencontre (12 décembre), Madame Valérie Gauthier propose de finir l'année avec une formule festive. Les membre du CÉ sont d'accords.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

**ésolution CE 23/22-21**

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

**SUR PROPOSITON DE** Sandy Bolduc, **APPUYÉ PAR** Caroline Côté, le conseil d'établissement lève la séance à 21h21.

Adoptée à l'unanimité.

Marie-Christine Nolet, présidente

Valérie Gauthier, directrice

**Index des résolutions**

<b>Résolutions</b>	<b>Date</b>	<b>Sujet</b>
22/23-01	04-10-22	Adoption de l'ordre du jour
22/23-02	04-10-22	Adoption du procès-verbal
22/23-03	04-10-22	Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023
22/23-04	04-10-22	Adoption des règles de régie interne
22/23-05	04-10-22	Adoption des règles d'élection
22/23-06	04-10-22	Approbation du projet de sorties pour la mesure à l'école on bouge
22/23-07	04-10-22	Levée de l'assemblée
22/23-08	14-11-22	Adoption de l'ordre du jour
22/23-09	14-11-22	Adoption du report du procès-verbal 4 octobre
22/23-10	14-11-22	Adoption du budget de l'école 2022-2023
22/23-11	14-11-22	Adoption du budget du service de garde 2022-2023
22/23-12	14-11-22	Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
22/23-13	14-11-22	Approbation des listes des sorties culturelles
22/23-14	14-11-22	Approbation de la planification ces contenus d'éducation à la sexualité
22/23-15	14-11-22	Approbation de la planification des COSP
22/23-16	14-11-22	Approbation de la classe-neige pour les 4 <sup>e</sup> année
22/23-17	14-11-22	Approbation du voyage à Ottawa pour les 6 <sup>e</sup> année

22/23-18	14-11-22	Approbation des campagnes de financement, vente de bûches de Noël et de chocolat
22/23-19	14-11-22	Approbation de la campagne de financement pour la vente des billets de la Fondation Maurice Tanguay
22/23-20	14-11-22	Approbation du projet entrepreneurial « Tie-Dye »
22/23-21	14-11-22	Levée de l'assemblée